



# COMITE DE COTE D'OR D'ESCRIME



Les Présidente et Maître d'Armes du club CE Beaune

à Mmes et MM. les Présidents et Maîtres d'Armes

Nous avons le plaisir d'inviter les tireuses et tireurs concernés à participer aux

## **COMPETITION INDIVIDUELLE FLEURET SAISON 2019/ 2020 CATEGORIE : M 9**

**Samedi 21 Mars 2020**

**Forum des Sports  
Rue Edouard Joly – 21200 BEAUNE  
Téléphone d'urgence : 06 61 53 08 48**

Ouverture salle : 13h45  
Scratch : 14h10

Engagements : 14h  
Assauts : 14h20

**Engagements** : avant Jeudi 19 / 03 / 2020 , 22 h 59 sur l'extranet fédéral.

**Montant engagement** : 4 € par tireur

- Armes électriques donc tenue escrime complète obligatoire. Les clubs apporteront armes et fils de corps (identifiés), ainsi qu'un masque par tireur.
- Compétition avec 2 tours de poules (4 touches). Compétition mixte, Formule finale décidée sur place par DT.
- Cuirasses fleuret du CD 21 à disposition
- Une médaille à chaque tireur (1/3 or, 1/3 argent, 1/3 bronze)

**Arbitrage** : sur désignation par commission d'arbitrage du CD. Les arbitres côte d'oriens seront désignés conformément au protocole départemental. Les clubs hors Côte d'Or envisageant de se déplacer avec des arbitres proposeront préalablement ces derniers à la CDA ([arbitragecd21@gmail.com](mailto:arbitragecd21@gmail.com)). Les clubs des arbitres ainsi désignés (côte d'oriens ou non) confirmeront leur présence en remplissant l'extranet fédéral.

Une buvette fonctionnera pendant la durée de l'épreuve.

Bien sportivement.

Les Présidente et Maître d'Armes du CERLE D'ESCRIME BEAUNOIS, I. Jacquelin et V. Lemaire

**CENTRE MUNICIPAL DES ASSOCIATIONS - 2, rue des Corroyeurs - Boîte R2  
21068 DIJON CEDEX** [cd021p@escrime-ffe.fr](mailto:cd021p@escrime-ffe.fr)